

ACHETEZ

LE VÉLO-CARGO:

IDÉAL POUR LES LIVRAISONS ET LE TRANSPORT D'ENFANTS

Un vélo-cargo permet de pallier l'utilisation de la voiture pour transporter des enfants ou du matériel. A l'achat d'un vélo-cargo neuf, recevez une subvention allant jusqu'à **500 francs**, mais au maximum 10% du prix.

ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION

- Tous les vélos « spéciaux » permettant le transport d'enfant et/ou de matériel
- Tous les dispositifs amovibles de remorquage



Vélocargo deux roues
avec chargement avant



Vélocargo trois roues
avec chargement avant



Vélocargo deux roues
avec chargement arrière



Autre type
de vélo spécial



Vélo rallongé



Remorque à vélo



Remorque à vélo



Remorque à vélo

NON ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION

- Les vélos normaux sur lesquels sont ajoutés des dispositifs de transport (paniers, sacoches, sièges, etc.)
- Les barres de suivi pour vélos d'enfant
- Les accessoires (casque, béquille, lumières, etc.)



Siège enfant
arrière / avant



Sacoches / paniers



Barre de suivi



Vélo suiveur